



Comité Technique « Personnels et Missions » du 5 février 2019 L'avenir de la DGCCRF (mal)traité au pas de charge !

Le Comité Technique « Personnels et Missions » s'est réuni le 5 février 2019 dans sa nouvelle configuration issue des élections du 6 décembre 2018, sous la présidence de Mme BEAUMEUNIER, Directrice Générale.

L'alliance **CCRF-FO** et **CFTC-CCRF** était représentée par Françoise LAGOUANERE (titulaire), accompagnée de Dominique GENDRON, Johann PASCOT et Florian LACHIVER, en qualité d'experts.

Les points suivants étaient à l'ordre du jour :

- Validation du règlement intérieur du CTPM
- **Plan de transformation de la DGCCRF**
- Agenda social prévisionnel du 1^{er} semestre 2019
- Questions diverses

Retrouvez notre déclaration liminaire [ICI](#), par laquelle nous avons posé une série de questions et exigé des réponses claires, précises et sans fard aux légitimes interrogations de l'ensemble de la communauté CCRF. **L'heure n'est, en effet, pas à chercher à se rassurer, mais à REAGIR face à une entreprise de destruction de nos missions et de nos emplois, qui sera fatale pour la DGCCRF et la protection du consommateur.**

L'horaire de convocation de ce CT (10H30) au regard de l'importance de son ordre du jour portant sur l'avenir de la DGCCRF nous laissait présager du pire quant à la volonté de la Directrice Générale d'entrer dans un dialogue social digne de ce nom.... **Et nous n'avons pas été déçus !!!**

Le point principal, relatif au plan de transformation de la DGCCRF, n'a été abordé qu'à midi... Mme BEAUMEUNIER nous informant par ailleurs qu'elle avait d'autres obligations sur son agenda, **qu'il ne s'agissait pas de rentrer dans le détail** et que la salle devait en tout état de cause être libérée avant 13H30 !

CCRF-FO et CFTC-CCRF dénoncent ces pratiques intolérables, qui ne font que perdurer de la part d'une Administration dédaigneuse de ses agents et des représentants du personnel et qui semble avancer masquée vers de funestes horizons.

Les points suivants ont été abordés **au pas de charge** :

- **Plan stratégique de la DGCCRF :**

L'objectif du plan stratégique est de définir les missions prioritaires et la manière de les exercer... Vous avez l'impression d'être menés en bateau ??? Non, non... la Directrice Générale nous a fait part de son intention de faire « quelque chose » d'ambitieux ! Promis, juré !

En réponse aux interrogations de **CCRF-FO** et **CFTC-CCRF** (déclaration liminaire), la Directrice Générale et M. SCHWOB ont cru bon de préciser que la DGCCRF n'avait pas passé commande d'un audit « Ernst & Young », mais avait sollicité l'appui du consultant « EY » (... Initiales Ernst & Young !) pour un apport de méthodes et de savoir-faire dans l'élaboration du plan stratégique, en appui à « l'équipe projet ». Cette mission d'appui a démarré en janvier 2019 et est prévue pour trois mois. Coût de cette aide méthodologique : 300 000 € HT !

Il s'agirait de « cadrer » en prévoyant les questions clés pour des « entretiens » et d'organiser des « ateliers » avec tous types d'agents (cadres, enquêteurs). Sont concernés le Pôle C de la DIRECCTE Ile-de-France, les DDPP 92 et 93, le Pôle C de la DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine et une DDPP ou DDCSPP de cette région, à définir.

CCRF-FO et **CFTC-CCRF** n'ont pas manqué de faire part de leurs légitimes interrogations quant à l'intervention d'un cabinet privé dans l'élaboration du plan stratégique d'une administration et ont exigé la communication de la lettre de mission (M. SCHWOB s'est engagé à la communiquer) et un suivi sur l'avancée des travaux.

Le plan stratégique de la DGCCRF passera également par l'élaboration d'un plan RH, avec la mise en place d'une GPEC (Gestion Prévisionnelle des Effectifs et des Compétences) afin notamment de redéfinir les compétences, la formation continue, le profil des enquêteurs pour les prochaines années....

- Fonction « accueil du public » :

La Direction Générale a fait le constat que les modalités actuelles d'accueil du public étaient mal adaptées et... a fait appel à un consultant privé (Cabinet Eurogroup Consulting) pour accompagner la démarche de réflexion sur les modalités de contact et d'accueil du consommateur (numérique, Maisons de Service au Public pour prendre en compte la fracture numérique, remontées d'informations par les associations de consommateurs...).

Coût de l'opération : 250 000 € HT ! Nous avons également demandé communication de la lettre de mission.

Le CNA de Montpellier sera associé aux travaux, ainsi que des agents (Toulouse, Paris, Gers). La DG a précisé que « tout était sur la table » et que des discussions avec les associations de consommateurs et l'INC se poursuivaient.

CCRF-FO et **CFTC-CCRF** ont fait remarquer qu'il existait un risque de voir certains Préfets exiger que des agents CCRF intègrent les Maisons de Service au Public. Mme BEAUMEUNIER s'est voulue rassurante...

- Projet « Environnement de travail augmenté » :

Il s'agit de mettre en place des « outils » utilisables en mobilité par les agents enquêteurs, pour saisir directement des éléments de contrôle sur place plutôt qu'au retour au bureau.

L'année 2019 sera consacrée au recensement des besoins.

CCRF-FO et **CFTC-CCRF** ont pointé les difficultés techniques (dysfonctionnement des clés cryptographiques, zones blanches, bugs sur les réseaux, ...) qui ne manqueraient pas de survenir, ainsi que les incertitudes sur le plan financier pour l'acquisition du matériel en DDI et les réticences d'une certaine hiérarchie attachée au temps de présence au bureau. Par ailleurs, ces outils présentés sous un jour avantageux pour l'agent sont exactement ceux utilisés dans le cadre du « travail nomade », ce qui pourrait bien préfigurer la disparition d'implantations CCRF !

- Secrétariats généraux :

Interrogée par **CCRF-FO** et **CFTC-CCRF**, l'Administration a été incapable d'évaluer le nombre d'agents CCRF potentiellement concernés par la fusion des secrétariats généraux des DDI ! Un recensement sera réalisé par une Mission inter-Inspection. Mme BEAUMEUNIER s'est contentée de préciser qu'elle souhaitait que cela ne concerne pas le contentieux....

- Mutualisations interdépartementales :

La Directrice Générale a rappelé que la solution privilégiée de la régionalisation n'avait pas été retenue et qu'elle le regrettait car cela aboutissait à une situation instable pour notre administration, avec des agents isolés dans des petites structures sans encadrement.

Elle a précisé que les mutualisations interdépartementales étaient des solutions alternatives visant à constituer des équipes CCRF pourvues d'un encadrement et qu'elles allaient être présentées au Secrétariat Général du Ministère de l'Intérieur. Pour **CCRF-FO** et **CFTC-CCRF** cela revient à s'attaquer aux conséquences du mal plutôt qu'à ses racines (manque d'effectifs) !

Elle a reconnu que les Préfets eux-mêmes avaient proposé diverses solutions d'interdépartementalité et qu'il était anxiogène de ne pas savoir quelles étaient les perspectives...

..... Et, toujours au pas de charge (mais est-ce un hasard ?)... les interrogations réitérées de notre déclaration liminaire sont restées lettres mortes ! Et l'Administration n'a toujours pas été en capacité de nous communiquer la liste des mutualisations multiformes déjà mises en place !

- Sécurité sanitaire de l'alimentation :

Interrogée dans la dernière ligne droite par **CCRF-FO** et **CFTC-CCRF**, Mme BEAUMEUNIER a affirmé que le sujet n'avait pas encore été arbitré et indiqué que des discussions interministérielles étaient prévues en février, que « toutes les options étaient sur la table » et que le Ministre de l'Agriculture plaidait pour une compétence unique.

Il semblerait donc que notre Directrice Générale soit beaucoup moins optimiste que lors du dernier CT du 15 novembre 2018 !

Nous avons réussi à lui faire préciser un dernier point : l'avenir du contrôle de l'hygiène en remise directe est lié au dossier « sécurité sanitaire de l'alimentation »...

Les conditions de tenue de ce premier Comité Technique de l'année sont particulièrement inquiétantes.

Les syndicats CCRF-FO et CFTC-CCRF appellent l'ensemble des agents CCRF à se tenir prêts pour une mobilisation d'ampleur, proportionnée aux attaques sans précédent contre leurs missions, leurs emplois et leurs conditions de travail.